Ville de Grammont.

Plan général d'alignement d'une partie du chemin N.° 8.

Section A du plan cadastral.

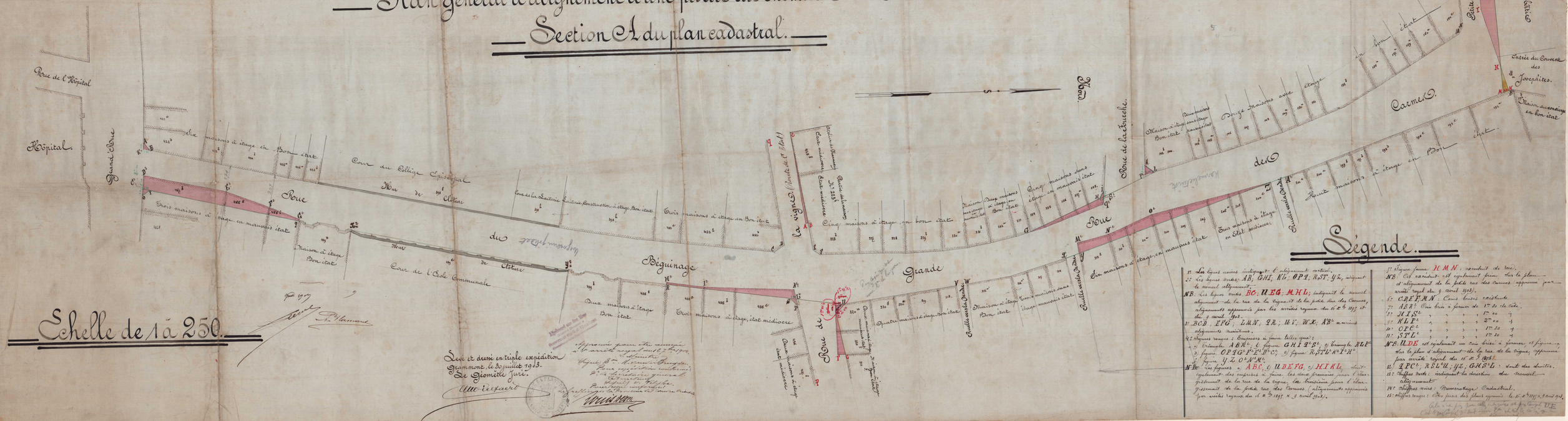

Levé et dressé en triple expédition
Grammont, le 30 juillet 1903.
Le Géomètre Juré.

Approuvé pour être annexé à l'arrêté royal du 17 Février 1904.
Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur général
Pour copie conforme à l'original
Le Bourgmestre,

Approuvé pour être annexé à l'arrêté royal du 15 Février 1904.
Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur général
Pour copie conforme à l'original
Le Bourgmestre,

Légende.

1° Les lignes noires indiquent l'alignement actuel.
2° Les lignes rouges AB, GHI, KL, OPQ, RST, YZ, indiquent le nouvel alignement.
NB: Les lignes rouges BC, UEG, MHL; indiquent le nouvel alignement de la rue de la Vigne et de la partie Sud des Carmes, alignements approuvés par les arrêtés royaux du 15 Février 1895 et du 9 avril 1903.
3° BCD, EFG; LMN, QR; UV, WX, AB.° anciens alignements maintenus.
4° Lignes rouges : Empreses à faire telles qu'il :
1° Triangle ABK.°, 2° idem GHI.°E.°, 3° triangle KLE.°
4° figure OPIG.°F.°E.°D.°C.°, 5° figure R.°S.°T.°K.°I.°N.°
6° figure Y.°Z.°O.°N.°M.°
NB. les figures a ABC, 3 UDEFG, 4 HIKL, sont également des empreses à faire. Les deux premières pour l'élargissement de la rue de la Vigne, la troisième pour l'élargissement de la partie Sud des Carmes (alignements approuvés par arrêtés royaux du 15 Février 1895 et 9 avril 1903).
5° figure jaune H.M.N : caractérise de vue.
NB: Cet excédent est également jaune sur le plan d'alignement de la partie Sud des Carmes approuvé par arrêté royal du 9 avril 1903.
6° CDEFAN : Cours basses existante
7° ABA.° Une baie à fermer de 1.°50 de Cote.
8° HIS.° " " " 1.°00 "
9° KLP.° " " " 2.°00 "
10° OPQ.° " " " 1.°50 "
11° STU.° " " " 1.°50 "
NB. UDE est également un seau brisé à fermer, et figurant dans le plan d'alignement de la rue de la Vigne, approuvé par arrêté royal du 15 Février 1895.
12° QPC.°, RSU.°U.°, YZ; GHS.°L.° sont des limites.
13° Chiffres noirs : Mesurage Cadastral.
14° Chiffres rouges : Mesurage d'alignement.
15° Chiffres rouges : Cotes jaunes des plans approuvés le 15 Février 1895 et 9 avril 1903.

Rues du Béguinage et des Carmes.